

Conditions Générales de Vente d'actions de formations ADA France

Mise à jour : 17/08/2026

Article 1 - Généralités

ADA France met en place et dispense des formations à destination de stagiaires chefs d'entreprises agricoles relevant du fonds VIVEA ou porteurs de projet, de stagiaires salariés relevant d'OCAPIAT, seule ou en partenariat. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute action de formation, en présentiel ou en distanciel, ci-après dénommée la « FORMATION », réalisée par ADA France, ci-après dénommée le « PRESTATAIRE » auprès d'un client, ci-après dénommé le « CLIENT ». Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente, nonobstant toute condition contraire du CLIENT. Le PRESTATAIRE est enregistré au RCS sous le SIRET 792 640 930 000 22 et son siège social est situé au 149, rue de Bercy – 75595 PARIS Cedex 12. Toute participation à une formation organisée par ADA France implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

Article 2 - Modalités d'inscription

L'inscription à la formation est obligatoire en amont pour pouvoir participer à la FORMATION. La commande d'une FORMATION par le CLIENT peut se faire par le remplissage d'un formulaire en ligne, signature d'un devis ou d'une convention de formation. Sauf mention expresse du PRESTATAIRE, une commande pour une FORMATION e-learning doit être accompagnée du paiement intégral du montant de la FORMATION. Les modalités d'inscription sont précisées dans le catalogue de formation proposé par le PRESTATAIRE consultable sur le site internet du PRESTATAIRE.

Article 3 - Prix et modalités de règlement

Le prix de la FORMATION est celui indiqué sur le formulaire d'inscription, le devis ou la convention de formation édité par le PRESTATAIRE. Conformément à l'article 261-4-4a du Code Général des Impôts, le prix de la FORMATION est exonéré de TVA. Le paiement peut être réalisé par carte bancaire via le module de paiement HELLOASSO pour les formations en ligne, ou par chèque, ou par virement pour les formations en présentiel. Le module HELLOASSO utilisé par le PRESTATAIRE pour les paiements en ligne use de l'ensemble des technologies raisonnablement admissibles afin d'assurer un niveau de sécurité adapté aux standards en vigueur. La confidentialité des informations bancaires est garantie et sécurisée par le protocole SSL qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors du paiement par carte bancaire et crypte tous les échanges. Le PRESTATAIRE s'engage à envoyer une facture au CLIENT. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. Le CLIENT a la possibilité de procéder à une pré-réservation en ligne. Sauf mention expresse, pour confirmer une pré-réservation d'une formation en e-learning, le PRESTATAIRE doit recevoir le paiement intégral de la FORMATION maximum dans les 2 jours précédant le début de la FORMATION. Pendant ce délai, le PRESTATAIRE garantit la disponibilité de la pré-réservation. Passé ce délai, en l'absence de réception du paiement, la pré-réservation sera automatiquement annulée par le PRESTATAIRE et sans que le PRESTATAIRE soit tenu d'en informer préalablement le CLIENT.

Article 4 - Prise en charge par les fonds de formation

Le coût de la FORMATION peut être totalement ou partiellement pris en charge par les Fonds de Formation ou d'autres dispositifs financiers dont bénéficie le CLIENT. Dans le cas d'une demande de prise en charge par les Fonds de Formation des Entrepreneurs du Vivant VIVEA, le CLIENT doit s'assurer, préalablement à sa réservation, qu'il remplit l'ensemble des conditions d'éligibilité de VIVEA (consultables auprès de VIVEA : <https://www.vivea.fr/>). Ces conditions validées, le CLIENT renseigne, au moment de la réservation, les informations demandées par le PRESTATAIRE pour le montage du dossier de prise en charge et règle uniquement la quote-part éventuelle restant à sa charge. Le PRESTATAIRE effectue alors l'ensemble des démarches nécessaires à la prise en charge totale ou partielle de la FORMATION par VIVEA. S'il s'avère, après réservation, que le CLIENT n'est pas financé par VIVEA, notamment en cas d'inéligibilité, de dépassement de plafond ou d'épuisement des fonds disponibles, le PRESTATAIRE en informe le CLIENT et se réserve le droit d'annuler la réservation ou de facturer l'intégralité du coût de la FORMATION au CLIENT, déduction faite des paiements déjà reçus. Dans le cas d'une demande de prise en charge par d'autres Fonds de Formation ou d'autres dispositifs, il est de la responsabilité du CLIENT de s'assurer qu'il remplit les conditions particulières d'éligibilité et d'effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à sa demande de prise en charge. Le PRESTATAIRE s'engage à fournir au CLIENT, sur simple demande, les documents nécessaires à sa demande de prise en charge, notamment devis et/ou convention de formation, facture, feuille de présence et certificat de réalisation. Sauf mention expresse, le PRESTATAIRE n'accepte pas la subrogation de paiement et le paiement intégral de

la FORMATION est dû à la réservation par le CLIENT. Aucun remboursement ne pourra être demandé au PRESTATAIRE par le CLIENT en cas de refus de sa demande de prise en charge, en dehors des conditions générales de rétractation définies à l'article 6. À la demande du stagiaire ou de son entreprise, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie à l'issue de la formation.

Article 5 - Accès à la plateforme de formation numérique et assistance technique

Pour les formations en e-learning, le PRESTATAIRE adresse au CLIENT, après réception du paiement intégral et de la convention signée, un lien personnel d'accès à la plateforme numérique de FORMATION. Ce lien est valable pour une durée minimale de 2 mois à compter de la date de début de la FORMATION en e-learning. Pendant cette période, une assistance technique est accessible par e-mail ou téléphone. Le PRESTATAIRE s'engage à répondre sous 24h (hors week-end et jour férié). Le CLIENT reconnaît disposer des équipements, compétences et accès Internet nécessaires à l'utilisation des outils numériques mis à disposition. Les difficultés liées à une mauvaise connexion, à un matériel inadapté ou à une maîtrise insuffisante des outils numériques ne peuvent engager la responsabilité du PRESTATAIRE ni donner lieu à remboursement.

Article 6 - Rétractation du CLIENT

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, lorsque le CLIENT bénéficie du statut de consommateur, il dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter du paiement pour exercer son droit de rétractation. Toutefois, ce droit ne peut être exercé lorsque la FORMATION a débuté avant la fin du délai de rétractation avec l'accord exprès du CLIENT ou, pour les FORMATIONS en e-learning, dès l'envoi du lien d'accès. En outre, en cas d'annulation au moins 7 jours calendaires avant le démarrage de la FORMATION, le PRESTATAIRE rembourse les sommes versées. En cas d'annulation moins de 7 jours calendaires avant le démarrage ou en cas d'absence totale ou partielle, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure. En cas d'empêchement pour raison médicale dûment justifiée par un certificat médical, le PRESTATAIRE pourra, à titre commercial et sans que cela constitue une obligation, proposer un report sur une session ultérieure. Dans tous les cas, toute demande d'annulation ou de rétractation doit être formulée par écrit.

Article 7 - Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Les PARTIES ne sont pas responsables de l'inexécution de leurs obligations en cas de survenance de la force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, définie comme tout événement imprévisible, irrésistible et résultant de circonstances extérieures aux PARTIES, rendant impossible l'exécution d'une réservation. Sont notamment considérés comme cas de force majeure les événements suivants : catastrophes naturelles, guerre, émeutes, incendie, inondation, pandémie.

En cas de nécessité, le PRESTATAIRE se réserve la possibilité d'annuler ou reporter à une date ultérieure une FORMATION, notamment si le nombre de participants est insuffisant ou si le formateur est dans l'incapacité d'assurer la formation (maladie ou accident notamment). Tout report ou annulation est communiqué au minimum 7 jours avant la date prévue de la formation. Le PRESTATAIRE s'engage alors à proposer au CLIENT une solution de remplacement qui lui convienne ou à rembourser intégralement le CLIENT.

Article 8 - Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. A ce titre, sauf accord écrit et préalable du PRESTATAIRE, le CLIENT a interdiction de reproduire, copier, modifier, traduire, diffuser, prêter ou distribuer tout ou partie d'un support. Il s'interdit notamment de communiquer à des tiers son lien personnel de connexion à la plateforme e-learning Piqué de savoir ou son lien personnel de connexion à la visioconférence.

Article 9 - Données personnelles

Les données personnelles collectées par le PRESTATAIRE, directement ou via les modules de réservation et de paiement en ligne, sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée. Ces données sont collectées aux seules fins de gestion administrative, pédagogique et commerciale des FORMATIONS. Le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données le concernant. Il peut exercer ces droits en contactant le PRESTATAIRE à l'adresse suivante : formations@adafrance.org. Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire aux finalités précitées et conformément aux obligations légales applicables.

Article 10 - Loi applicable et attribution de compétence

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.
À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Paris.